



**HAL**  
open science

## L'acacia et le vignoble bordelais : géohistoire d'une cohabitation usagère et paysagère (xviii-xxe)

Zoé Ginter

### ► To cite this version:

Zoé Ginter. L'acacia et le vignoble bordelais : géohistoire d'une cohabitation usagère et paysagère (xviii-xxe). *Sud-Ouest Européen*, 2024, 57-58, pp.171-183. <10.4000/1635p>. <hal-05608057>

**HAL Id: hal-05608057**

**<https://hal.science/hal-05608057v1>**

Submitted on 4 May 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

## L'ACACIA ET LE VIGNOBLE BORDELAIS : GÉOHISTOIRE D'UNE COHABITATION USAGÈRE ET PAYSAGÈRE (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>)

THE ACACIA AND THE BORDEAUX VINEYARD: GEOHISTORY OF USES AND LANDSCAPE COEXISTENCE (18<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> CENTURY)

EL ACACIA Y EL VIÑEDO BORDELÉS: GEOHISTORIA DE UNA COHABITACIÓN DE USOS Y PAISAJES (SIGLOS XVIII-XX)

Zoé GINTER <sup>1</sup>

**RÉSUMÉ** – L'article interroge la relation singulière que le Robinia pseudoacacia L. entretient avec le vignoble bordelais depuis son introduction au xvii<sup>e</sup> siècle. L'arbre trouve aujourd'hui confortablement sa place dans les interstices du vignoble et les boisements fournissent la ressource nécessaire à la réalisation des piquets de vigne. Comment cette association sociospatiale s'est-elle construite ? L'approche géohistorique déployée permet d'éclairer les ressorts de cette cohabitation usagère et paysagère pour analyser l'historicité des configurations territoriales. Une enquête qualitative menée auprès des acteurs en prise avec le robinier propose un éclairage sur les héritages de cette relation singulière.

**ABSTRACT** – This study investigates the distinctive relationship established between Robinia pseudoacacia (L.) and the Bordeaux vineyard since the species' introduction in the 17<sup>th</sup> century. Currently, the tree occupies interstitial spaces within the vineyard landscape, while its woodlands supply the material required for the production of vine stakes. How was this sociospatial association constructed ? Through a geohistorical approach, the analysis highlights the underlying processes that structured this functional and landscape cohabitation, thereby contributing to analyze the historicity of territorial configurations. A qualitative survey conducted among actors involved with the tree offers insights into the enduring legacies that sustain this unique relationship.

**RESUMEN** – El artículo analiza la singular relación que la Robinia pseudoacacia (L.) mantiene con los viñedos de Burdeos desde su introducción en el siglo xvii. Hoy en día, este árbol se encuentra cómodamente instalado en los intersticios de los viñedos, para los que los bosques proporcionan los recursos necesarios para la fabricación de los postes de las vides. ¿Cómo se ha construido esta asociación socioespacial? El enfoque geohistórico permite esclarecer los mecanismos de esta convivencia entre usuarios y paisaje para analizar la historicidad de las configuraciones territoriales. Una encuesta cualitativa, realizada entre los actores que trabajan con la robinia, arroja luz sobre el legado de esta peculiar relación.

ROBINIER – FORÊT – VIGNOBLE –  
ESPÈCE PAYSANNE – BORDELAIS  
– GÉOHISTOIRE

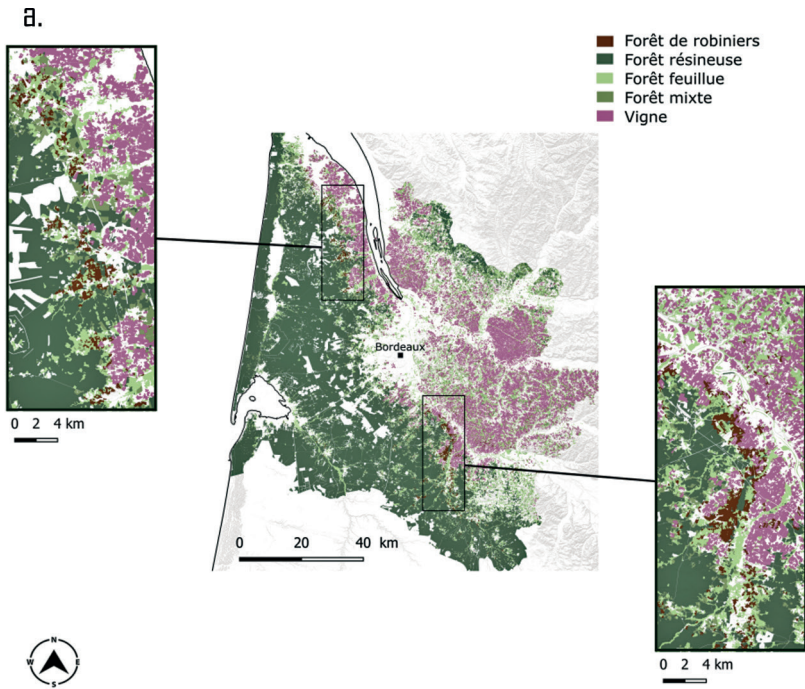
BLACK LOCUST – FOREST –  
VINEYARD – PEASANT SPECIES  
– BORDELAIS – GEOHISTORY

FALSA ACACIA – BOSQUE – VIÑEDO  
– ESPECIE CAMPESINA – BORDELAIS  
– GEOHISTORIA

<sup>1</sup> Université de Tours, zoe.ginter@univ-tours.fr.

Originaire des Appalaches, le robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia* L.), ou acacia dans son usage vernaculaire (à différencier de l'*Acacia dealbata* L. ou mimosa), a été introduit en France au début du XVII<sup>e</sup> siècle. L'arbre doit son nom à Jean Robin, arboriste du roi Henri IV, qui aurait planté les premiers spécimens à Paris. D'abord apprécié pour ses qualités ornementale, l'arbre a ensuite trouvé des utilisations en agriculture (piquet, bois de chauffages, barriques, charronnage, production de miel...). L'espèce a été l'objet de redécouvertes successives (Ginter et Hautdidier, 2022) encouragées par sa polyvalence. Ainsi, le robinier a été aussi bien plébiscité pour les grands programmes de reboisement du XIX<sup>e</sup> siècle que pour la mise en valeur des terres incultes ou le verdissement des villes. Aujourd'hui présenté comme une espèce d'avenir pour les forêts de production, avec sa croissance rapide et son bois imputrescible, le robinier suscite un regain d'intérêt au sein de la filière forêt-bois française. L'espèce est d'ailleurs incluse depuis 2007 dans la nomenclature de l'Inventaire forestier national. Compte tenu du faible nombre de feuillus distingués (avec les chênes décidus et sempervirents, le hêtre et le châtaignier), cet ajout n'est pas insignifiant et témoigne d'un intérêt certain pour l'arbre. Dans le même temps, la volonté de remettre l'espèce au goût du jour se heurte aux discours portant sur son caractère « invasif ». Le robinier se voit notamment reprocher la modification des écosystèmes dans lesquels il s'implante, par sa capacité – commune à la famille des fabacées – à fixer l'azote atmosphérique. Vagabonde et colonisatrice, l'espèce fait l'objet de mesure de gestion, voire d'éradication, à différentes échelles.

Dans le sud-ouest de la France, où l'espèce est cultivée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les filières robiniers sont caractérisés par leur atomisation et par des profils socioprofessionnels atypiques mi-forestier mi-paysan. Cette tension est particulièrement saillante en Gironde, département qui abrite les plus



Zak Ginter : Bd Forêt (IGN), OCS Pigma



FIGURE 1 – L'association usagère et paysagère au vignoble, Médoc

Source : Ginter

grandes superficies de robiniers cultivés (près de 9 000 ha). Les boisements y sont tout particulièrement présents dans le Médoc ainsi que dans le Sauternais, deux territoires à l'identité viticole forte. L'inventaire forestier localise par ailleurs une grande partie des boisements de robiniers dans les interstices du vignoble (fig. 1a), et les « piquets d'acacia » sont aujourd'hui le principal débouché du bois (fig. 1b). L'examen de cette relation singulière constitue le point de départ d'une exploration des héritages paysagers et sociopolitiques de cette cohabitation avec le vignoble.

La relation entre la forêt et la vigne, le bois et le vin est à la fois ancienne et complexe (Corvol, 2002) entre concurrence sur l'usage des sols et fourniture des matériaux essentiels à la conduite de la vigne (piquets, treillages...) et à l'élaboration des vins (cuves, barriques). L'entreprise de mise en valeur des forêts girondines s'est d'ailleurs faite en partie au service du vignoble. Dans le Bordelais, l'acacia ne déroge pas à ce constat et pourrait même en être une illustration sans pareil tant l'espèce semble avoir maintenu une relation étroite avec le vignoble. En effet, plusieurs acteurs institutionnels et professionnels rencontrés lors des enquêtes de terrain n'ont pas hésité à qualifier le robinier d'arbre « paysan par excellence ». Comment cette association sociospatiale s'est-elle construite ? Dans quelles mesures cette relation singulière témoigne de la fabrique d'une espèce paysanne ? Difficilement saisissables mais loin d'être anachroniques, les forêts paysannes peuvent être caractérisées à la fois par leur morcellement important, leur association aux domaines agricoles ou encore leur fonction nourricière ou usagère (Balent, 1996 ; Cinotti et Normandin, 2002) témoignant d'un certain rapport au territoire et d'une autonomie vis-à-vis de la filière forêt-bois. Victimes de l'offensive menée dans le cadre d'une gestion technique et rationnelle des espaces boisés (Cornu, 2003), elles semblent pour autant avoir échappé au processus de dissociation spatiale et juridique des activités forestières et agricoles (Larrère et Nougarede, 1900). Passant en partie sous les radars de l'encadrement forestier, les forêts paysannes incarnent une forme de marginalité et restent, dans une certaine mesure, liées aux activités et pratiques agricoles, et en l'occurrence pour le robinier, viticoles.

Des jardins de luxe bordelais aux vignobles, en passant par l'économie domestique, les évolutions techniques et environnementales, et les vicissitudes du « débouché piquet », nous proposons de suivre le robinier, tout particulièrement dans sa relation avec le vignoble. L'objectif est d'éclairer l'inscription actuelle de l'arbre dans les paysages du Bordelais en examinant les héritages socationaux de cette cohabitation avec le vignoble pour interroger les modalités de la fabrique d'une espèce paysanne. L'approche géohistorique

menée entend analyser la trajectoire de l'arbre grâce à l'exploitation de sources historiques textuelles, cartographiques et iconographiques (Jacob-Rousseau, 2009). Par la mise en récit de cette trajectoire, nous cherchons à saisir l'historicité des configurations territoriales au sein du système viticole (Hinnewinkel, 2007). Afin de favoriser une approche diachronique, nos résultats s'appuient principalement sur des documents d'archives françaises du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, principalement issus des fonds de département de la Gironde<sup>1</sup>. Une phase d'exploration préliminaire a permis de donner un aperçu des principaux thèmes, récits et défis associés au robinier. Nous avons ensuite mis en place une stratégie de recherche ciblée visant à établir des détails chronologiques, géographiques et thématiques. Parmi les sources disponibles pour décrire et comprendre l'évolution des représentations et des appropriations de l'arbre, des matériaux variés ont servi de support : des rapports administratifs, des ouvrages, des correspondances, des cartes et cadastres, des gravures, photographies et articles de presse. L'article propose ensuite une ouverture sur la permanence du statut paysan et d'une filière « en dehors » du robinier, en se basant sur une enquête qualitative menée aux marges du massif des Landes de Gascogne, entre 2019 et 2022, auprès d'acteurs en prise avec l'arbre (propriétaires, gestionnaires, transformateurs, organismes de la filière, etc.).

## I – Essor et naturalisation d'un arbre prisé des jardins et de l'économie domestique

Les sources concernant les premiers temps de l'espèce dans le Bordelais sont particulièrement frugales<sup>2</sup>. Sa présence remonte sans doute à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup>, bien qu'une des plus anciennes mentions se trouve dans l'herbier de Pierre Campagne, datant de 1735<sup>3</sup>. Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup>, l'acacia contribue à la végétalisation de la ville et

<sup>1</sup> Des documents provenant de bases de données numérisées ont également été intégrés (Gallica-BnF, Biodiversity library, Library of Congress) ainsi que des fonds nationaux, notamment des Eaux et Forêts. Le fond François de Neufchâteau, disponible aux archives nationales comprend également des correspondances entretenues avec des agronomes bordelais au sujet du robinier.

<sup>2</sup> Les archives bordelaises ont été victimes de plusieurs destructions accidentelles. Les fonds d'Ancien Régime notamment ont souffert de l'incendie qui a ravagé le palais Rohan en 1862.

<sup>3</sup> Herbier de Pierre Campagne, Herbier Universel, septième liasse contenant les plantes classées de *Phlomis* jusqu'à *Sisymbrium*, 1735.

des demeures particulières. Les expériences menées sur sa culture et ses usages, en particulier au sein des domaines viti-voles, ont par la suite permis la diffusion de l'espèce au sein de ces espaces.

Dès la seconde moitié du xviii<sup>e</sup>, l'acacia s'inscrit durablement dans le paysage urbain par sa présence ornementale. La ville de Bordeaux connaît alors une période d'apogée pendant laquelle l'accroissement démographique se conjugue à une forte prospérité économique (Poussou, 1982). La ville est remodelée et une place de choix est accordée aux jardins. Avec l'ouverture du jardin public en 1756, l'intendant Tourny entend proposer une « bourse du soir » ; un espace de sociabilité propice à la création de réseaux marchands pour la bourgeoisie du négoce (Bériac, 2020). Ce goût des jardins tient également au désir de renforcer l'attractivité de la ville ainsi que sa vocation commerciale en lui conférant un « air florissant <sup>4</sup> ». À ces jardins publics s'ajoutent les jardins privés des propriétés luxueuses réservées aux grandes familles.

Plusieurs occurrences dans les journaux de l'époque attestent que l'acacia est déjà présent et recherché à Bordeaux, mais également dans les espaces suburbains proches, alors sous tutelle foncière et juridique des notables bordelais (Pontet, 1996). L'essor des « bourdieux » au xviii<sup>e</sup>, propriétés au sein desquels les paysans, notamment vigneron, deviennent salariés (Desplat, 1999) en est caractéristique. L'acacia devient un ornement prisé. Une vogue telle que des vols sont orchestrés la nuit : « Depuis que l'utilité des acacias est connue, & qu'il s'en vend beaucoup, on vole de nuit ceux qui ont été plantés en allées ou en bosquet ; les personnes qui en achèteront de gens inconnus, sont priées de savoir d'où ils tirent ces arbres, & de les retenir, s'ils ne le justifient pas. » (sic) [Annonces, affiches et avis divers pour la ville de Bordeaux, 06/12/1764, p. 198]. Les petites annonces immobilières publiées dans les journaux de l'époque interpellent à plusieurs titres. L'arbre y apparaît distinctement comme un attribut de mise en valeur des biens en vente, et notamment des maisons de maîtres accompagnées de vignes. D'une part, en tant que réserve de bois dans les jardins domestiques, à la fois terrains d'expérimentation pour les essences exotiques et pièces maîtresses des exploitations agricoles (Féral, 2020). D'autre part, comme composante esthétique dans une cour, un jardin ou le long d'une allée. « BIEN À VENDRE – Bien, paroisse de Talance, consistant en maison de maître, remise, agréments en charmilles, acacias, vignoble pouvant produire 7 à 8 tonneaux de vin » (Journal de Guienne, n° 145, 25/05/1789, p. 584). Les pépinières royales, à l'instar de celle

de Bordeaux établie en 1723-1724, alimentent cet engouement pour les jardins en allant jusqu'à offrir gracieusement les plants. Dès le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, la vente de plants et de graines d'acacias est proposée chez les pépiniéristes spécialisés, mais aussi chez des jardiniers amateurs. Le corpus de presse ancienne analysé révèle ainsi l'existence de réseaux de commercialisation de l'espèce bien établis. L'arbre est proposé à la vente sous toutes ses formes : plants, semis, graines, mais aussi en billons ou bien en bois sur pied. L'acacia apparaît ainsi régulièrement dans les annonces des commerçants et intègre deux catégories de listes : celles d'essences « forestières » et celles d'arbres fruitiers, témoignant déjà d'une versatilité des usages de l'espèce. « EFFETS À VENDRE – acacias, de la 1<sup>re</sup> beauté, les plus petits ayant 10 pieds de haut. S'adr. à Mme Ve Dupont, rue Permentade, au coin de celle Bragard » (sic) [Journal de Guienne, n° 56, 25/02/1789]. Dans la sphère domestique, le robinier est dépeint comme « l'arbre à tout faire ». De combustible pour le chauffage et la cuisson des aliments, au pacage et nourriture pour les animaux en passant par la confection de piquets et objet du quotidien, l'acacia est aussi apprécié pour ses vertus médicinales et gustatives. L'arbre et sa culture sont couramment abordés au sein du recueil girondin *L'agriculture comme source de richesse, comme garantie du repos social* publié entre 1840 et 1860. Floraison et foliation de l'arbre sont recensées dans les tableaux des phénomènes météorologiques et leur influence sur la végétation. La date à laquelle les acacias fleurissent fait parfois office de référence pour statuer d'un inhabituel climat ; la floraison (trop précoce ou trop tardive) est alors symptomatique d'irrégularité climatique.

La floraison ouvre aussi la saison apicole. Particulièrement mellifère, l'arbre est plébiscité comme compagnon de l'apiculture depuis le xviii<sup>e</sup> siècle, comme dans les Landes par exemple, où les agriculteurs pratiquent l'apiculture pastorale. Plus tardivement, à la fin xix<sup>e</sup>, les plantations de robinier ont été encouragées dans les espaces ruraux, en particulier sur les terres jugées « improductives », afin de réhabiliter l'apiculture dans les activités agricoles et démanteler les apiculteurs de la dépendance vis-à-vis d'autres cultures, notamment les vergers <sup>5</sup>. Aujourd'hui, les propriétaires de robiniers sont sollicités pour l'installation de ruches à proximité des boisements, le miel d'acacia étant prisé.

Notre objectif de début de saison, c'est d'arriver à préparer nos ruches pour aller à l'acacia. On les a transhumés il y a trois semaines, ça fait bientôt deux semaines qu'ils sont en fleurs et c'est une de nos floraisons principales

<sup>4</sup> Lettre de Tourny à d'Argenson, 20/04/1745, ADG, C 1219 cité par Whitlock, 2006, p. 203-232.

<sup>5</sup> Voir par exemple Naudin, 1897, p. 420-421.

[...] il s'agit du miel le plus demandé, il est l'un des plus doux, le plus connu et l'un des miels les plus classiques. (Entretien, apiculteur, 2019.)

Cette naturalisation de l'arbre s'est construite dans le cadre d'une mise en valeur de l'économie locale, mais tient également à son appropriation par l'usage et dans les coutumes, témoignant déjà d'une dimension patrimoniale et affective. « Dans la Gironde, on effeuille une feuille d'acacia en disant : "elle m'aime, – un peu, – beaucoup, – passionnément, – à la folie" » (Sébillot, 1904). Le maintien de son rôle ornemental et paysager jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle est un autre pan de la dynamique de naturalisation de l'arbre dont on lit les héritages dans les configurations paysagères actuelles. L'espèce, évoquée dans les guides des voyageurs, est dite emblématique des paysages de la région (Dejéan, 1858). Le voyageur Ernst dira même que « Pessac a l'acacia pour ombrage : c'est le seul progrès qu'il ait pu faire sur le triste pin, providence de la lande et que nous trouvons seul désormais jusqu'à Arcachon qui, comme Pessac, a essayé, pour l'entourage de ses villas de l'acacia, aux belles fleurs parfumées » (Ernst, 1856). L'appropriation de l'arbre sur le temps long est telle qu'on y voit presque une espèce indigène. À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de nombreuses publications, du Sud-Ouest et au-delà, insistent d'ailleurs sur son origine allochtone, comme si celle-ci avait été oubliée.

## II – Le bordelais : laboratoire d'expérimentation pour la culture du robinier

L'espèce, d'abord plantée comme arbre d'ornement avant de tomber quelque peu dans l'oubli à l'échelle nationale, a été l'objet d'une nouvelle phase d'engouement à la fin du XVIII<sup>e</sup> (Ginter et Hautdidier, 2022). Les Bordelais ont joué un rôle clé dans la promotion de l'arbre. Louis Balan est l'un des premiers à cultiver l'acacia à grande échelle. Conseiller à la Cour des aides de Guyenne, Balan publie en 1762 un ouvrage fondateur ; *Nouveau traité sur l'arbre nommé acacia*. Dans cet opus, rédigé « après 40 ans d'observation », l'auteur suggère d'employer l'acacia, déjà familier des habitants – nous dit-il –, à des « utilités plus essentielles » que l'agrément. Les propriétaires sont invités à planter des acacias à diverses fins de production, en tant que bois de feu et bois d'œuvre (planches, mobilier, cercles de barriques, etc). La capacité du

robinier à se reproduire par drageons, tel un « phénix », lui vaut même la préférence de l'auteur sur le pin : « Il a seul l'admirable propriété de se reproduire ; il renaît autour de souche morte une foule de petits acacias qui le remplacent avec usure ; en cela plus merveilleux que le phénix qui n'en reproduit qu'un de sa cendre » (p. 41-42). Balan est suivi par François Jacques Marie de Bergeron, conseiller au parlement de Bordeaux jusqu'à sa dissolution en 1790, et membre de la Commission des dunes aux côtés de Guyet, Laprade et Brémontier. Agronome et viticulture, il a rédigé de nombreux rapports agricoles et a été un fervent promoteur de la culture du robinier. Son enthousiasme pour l'espèce est particulièrement marqué dans son mémoire lu à la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux en 1809 intitulé *Sur l'importance et la nécessité pour le département de la Gironde et les pays de vignoble d'y multiplier plusieurs espèces d'arbres indigènes et exotiques*. Bergeron a acquis des terres dans le Médoc afin d'y cultiver des taillis d'acacias. On peut mentionner le château de Lamarque ainsi que le domaine de la Gravette (Guillon, 1868), mais c'est aussi au sein du château Lamothe, devenu Lamothe-Bergeron à Cussac-Fort-Médoc, qu'il entreprend de nombreuses expériences et y installe ses propres « pépinières naturelles ».

En parallèle, à Blanquefort, Pierre Cambon, négociant et propriétaire d'un domaine viticole à Macau, plante plusieurs essences d'arbre sur ses « terres arides » pour lesquelles il se voit décerner une médaille d'encouragement par l'Académie des sciences de Bordeaux en 1808. Cambon relate avoir planté près de 150 000 spécimens d'acacia qu'il dépeint comme « végétal par excellence » et pour lequel « tous ceux qui aiment leur patrie doivent donc réunir leurs efforts pour multiplier cet arbre » (« Acacia Robinier », *Journal d'agriculture et des arts, et feuille d'avis*, 09/06/1810, p. 179). Ces figures emblématiques ont largement sensibilisé les propriétaires terriens et les agriculteurs de la région qui se sont empressés d'imiter les succès relatés. Mais l'influence a été au-delà du Bordelais. Ces expériences ont notamment été publicisées par François de Neufchâteau qui correspondait avec Cambon et Bergeron au sujet de l'arbre. Les initiatives se sont multipliées, si bien que la culture du robinier a pleinement intégré l'économie girondine dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Académie des sciences de Bordeaux joua un rôle avec ses prix. À titre d'exemple, pour le sujet de 1808, « Quelles sont les essences de bois pouvant concurrencer avantageusement le chêne pour la fabrication de fûts ? », le prix fut décerné à un agriculteur qui montra que l'acacia pouvait être de même utilité. Le conseil général de la Gironde fut également une tribune

de promotion de l'espèce par des partisans parfois zélés <sup>6</sup>. Multifacette, l'essence trouve confortablement sa place dans une économie locale alors diversifiée. Balan soulignait déjà les « usages éprouvés » du bois ; pour la création de poutre, de planches ou encore de mobilier. Il préfère d'ailleurs voir le bois utilisé pour du gros œuvre, jugé plus noble que les usages domestiques ou agricoles (chauffage, piquet...).

Ce n'est sûrement pas anodin si, durant cette même période, le robinier figure en tête de liste dans les pépinières de la région. Dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, la pépinière du jardin botanique de Bordeaux ne cesse de s'agrandir et d'annexer les terrains alentours <sup>7</sup>. Le ministère de l'Intérieur insiste pour mettre les pépinières en état de production, faisait de celles-ci des « parties importantes de l'économie publique <sup>8</sup> ». En 1816, un pied d'acacia vaut le double de celui d'un chêne ou d'un peuplier. En 1820, c'est l'espèce ligneuse la plus vendue. Nous avons constaté dans les catalogues que l'acacia ne fait pas l'objet d'un nombre de transaction important. En revanche, les plants sont à chaque fois acquis en quantité conséquente (plusieurs centaines de pieds par acheteurs <sup>9</sup>). On peut y lire l'indice d'un passage de l'espèce ornementale à une espèce productive. Son bois approvisionne par ailleurs les industries locales. À titre d'exemple, l'industrie navale opte pour des approvisionnements locaux afin de diminuer les importations des chevilles en robinier provenant des États-Unis. La marine se tourne donc, à partir du milieu du xix<sup>e</sup> siècle, vers les Landes de Gascogne « où l'on a semé l'acacia sur une vaste échelle <sup>10</sup> ». L'acacia aquitain

est employé dans l'industrie de la carrosserie bordelaise, notamment de luxe, alors florissante au xix<sup>e</sup> siècle.

### III – La fabrique d'une espèce paysanne au cœur du système viticole

Alors que l'espèce a été considérée comme un pivot de l'économie rurale et domestique, un dévouement quasi exclusif aux vignobles se construit progressivement. À partir du milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, l'acacia est déjà partie intégrante du décor végétal des domaines viticoles. Les documents collectés témoignent de la présence de l'arbre au cœur du modèle bordelais du « château » (Roudié, 2000 ; Réjalot, 2013). L'espèce s'y inscrit tout d'abord comme arbre d'ornement, le long des allées ou en bois marmanteaux. À titre d'exemple, les allées ornementales du château d'Arsac dans le médoc, représentées sur la carte de la Guienne (levée entre 1761 et 1789), sont composées d'acacias <sup>11</sup>. Les annuaires viticoles, tels que les ouvrages des éditions Féret, *Bordeaux et ses vins classés par ordre de mérite*, édités à partir du xix<sup>e</sup> siècle, recensent un grand nombre de châteaux et domaines viticoles qui possèdent des bois de robinier, témoignant d'une promotion explicite de l'arbre.

Les plans et cartes anciennes montrent une espèce aux configurations spatiales multiples. La proximité socioéconomique à la viticulture se couple à une association spatiale renforçant l'ancrage géographique du robinier dans les territoires étudiés. L'espèce apparaît ainsi comme un marqueur de l'appropriation et de la gestion de ces espaces. Les indications concernant l'occupation du sol dans le cadastre napoléonien (milieu xix<sup>e</sup>) sont révélatrices de l'intérêt accordé à l'espèce. Non seulement l'acacia y figure couramment, mais il supplante les autres feuillus dans plusieurs communes. La présence de l'arbre peut être déclinée en plusieurs motifs spatiaux en fonction de l'échelle retenue. On la localise couramment en groupement à proximité immédiate des bourgs, traduisant son association à l'économie locale et domestique.

<sup>11</sup> Collection particulière, archives privées du château d'Arsac, xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles ; « Vente du domaine d'Arsac de M. Prunier à M. Hostein, le 30 octobre 1869 ». Archives départementales de la Gironde : 3 E 28029, dans région Nouvelle-Aquitaine, « Château d'Arsac », *Inventaire général du patrimoine culturel* : « Finalement, le cadastre de 1827 nous livre le château tel qu'il était avant l'arrivée du comte de Ségur, [...]. Il conserve également ses aménagements du siècle précédent : avenue, allée d'acacias, verger, jardin. »

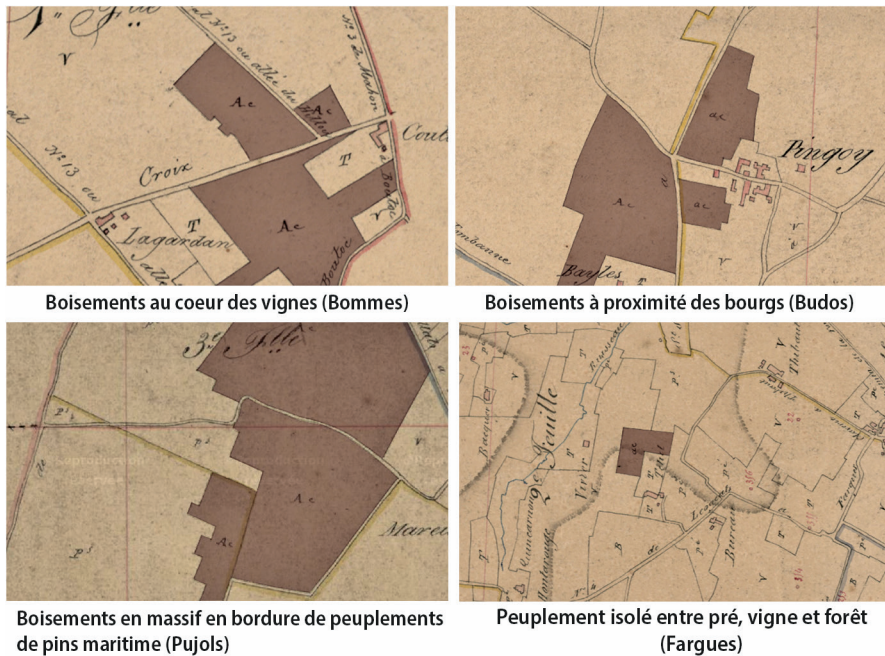
<sup>6</sup> C'est notamment le cas de M. Moussillac, maire de La Réole, qui insiste à plusieurs reprises auprès du conseil pour un large programme de plantation de robinier pour le boisement des dunes. En effet, les succès constatés de plantations de robinier sur des terres arides ont convaincu que l'arbre serait fort utile à cette fin, et a d'ailleurs été utilisé dès les premiers temps de l'entreprise de fixation des dunes du littoral landais, avec un succès très relatif. Archives départementales de la Gironde, répertoire (19870518/1-19870518/9) 19870518/1 23 DF 1 Dossier général, législation relative aux dunes ; « L'acacia sur les dunes », par A. Moussillac, ancien maire – E Dépôt 10125, 3 F 10 (1859).

<sup>7</sup> « Établissement d'une pépinière départementale à côté du jardin botanique », 1812-1813, archives départementales de la Gironde, 7M93.

<sup>8</sup> « Vente d'arbres », 1820-1873, archives départementales de la Gironde, 7M96.

<sup>9</sup> « Pépinière départementale » ; « Envoi de plants et de graines au jardin botanique et à la pépinière », 1816-1817, archives départementales de la Gironde, 7M94.

<sup>10</sup> Voir par exemple, E. Dufont, « De l'acacia », *La Feuille du village : journal politique hebdomadaire*, 23/01/1851, p. 414.



**FIGURE 2 – Motifs spatiaux et lieux de l'acacia dans le cadastre napoléonien (XIX<sup>e</sup> siècle)**

Source : archives départementales de la Gironde, sous série 3P

Les parcelles d'acacia s'intègrent également, mais dans une moindre mesure, dans les massifs forestiers, avec les bois feuillus et les pins. Le motif le plus courant reste une insertion au cœur du vignoble, que nulle autre espèce n'opère (fig. 2).

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'acacia s'ancre ainsi durablement dans le système viticole. Alors qu'à l'échelle nationale, le robinier est l'objet d'un engouement sans précédent dans le cadre des politiques de reboisements de grande ampleur qui prennent place à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, des voix s'élèvent dans le Bordelais pour des plantations plus ciblées. Deux principaux arguments ont soutenu l'expansion de sa culture au sein du vignoble : les débouchés qu'elle offre et sa capacité d'adaptation aux sols de la région ; des terres parfois sablonneuses ou dites de « maigre qualité ». Dès 1762, Louis Balan exhorte ses contemporains à dédier la culture de l'acacia à l'agriculture et plus précisément à la vigne pour la fabrication de piquets. Plus tard, Cambon et Bergeron insistent tout particulièrement sur le rôle que l'arbre peut jouer dans les vignobles :

Je cultive depuis plusieurs années l'acacia que je regarde comme un des arbres les plus précieux que nous possédions, surtout pour les pays des vignobles, et pour ceux qui comme le Bordelais ont beaucoup de vacans qu'on

ne saurait mieux utiliser qu'en y plantant beaucoup de robiniers. (Lettre de Bergeron à Neufchâteau, floréal an II, fond François-de-Neufchâteau, Archives nationales)

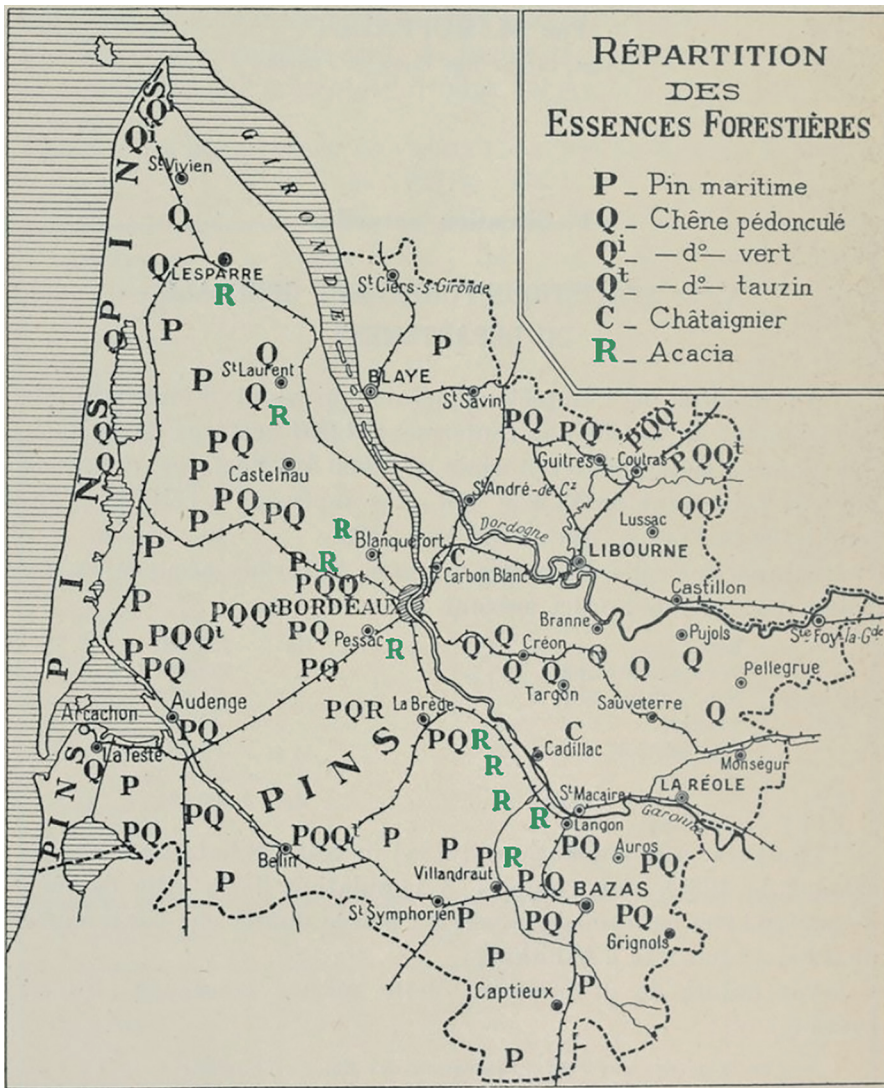
Une partie des forêts de robinier se tournent vers la production et surtout se spécialisent, au profit d'une culture dédiée à un vignoble qui lui-même se professionnalise. La viticulture bordelaise connaît alors un développement considérable, sollicitée à la fois par l'essor des « grands vins » et par une augmentation de la consommation populaire. La production se structure et la viticulture emporte, dans cet élan, ses « cultures annexes ». Un soin particulier est accordé à la culture du robinier, ici sans doute plus qu'ailleurs. Les élagages sont réguliers, on l'étête avec soin pour éviter que

les troncs penchent, on le préserve manuellement de la mousse... Le bois se prête à la tonnellerie et contribue au début du XIX<sup>e</sup> siècle par exemple à pallier à la pénurie de chêne pour le merrain<sup>12</sup>. Bergeron soulignait ainsi cette double vocation : « c'est donc un double avantage que nous procure l'acacia, celui de vêtir nos vignes et de loger nos vins<sup>13</sup> ». À cet effet, on note une multiplication des manuels d'instructions viticoles et de congrès assurant la promotion de l'espèce.

Cette association s'est surtout renforcée autour de la production de piquets. Les besoins en piquet, et la durabilité du

<sup>12</sup> À cette fin, l'acacia fut couramment employé. Un brevet d'invention a même été déposé en 1850 au secrétariat de la préfecture du département de la Gironde, par Moussillac, pour l'emploi de l'acacia dans les ouvrages de tonnellerie et l'invention du cercle de tonneaux en acacia noyé. De nos jours, la tonnellerie travaille encore l'acacia, mais dans des proportions marginales. Les tonneaux d'acacia sont appréciés pour l'arôme qu'ils apportent et sont essentiellement utilisés pour le vin blanc.

<sup>13</sup> François de Bergeron, « Mémoire sur l'importance et la nécessité pour le département de la Gironde et les pays de vignobles d'y multiplier plusieurs espèces d'arbres indigènes et exotiques », séance publique de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, t. VIII, 1809, p. 14.



**FIGURE 3 – Robinier à l'interface du vignoble et du pin maritime**

Source : statistique agricole de la France, annexe à l'enquête de 1929 ; monographie agricole du département de la Gironde, Delmas Bordeaux, 1937, p. 374. "R" colorés par l'auteur

robinier à cet usage, par rapport à d'autres bois, qui justifient les efforts déployés. Jouannet estimait qu'au tournant du XIX<sup>e</sup>, le Médoc à lui seul consommait annuellement entre « 35 et 40 mille milliers » de carrassons, ces échelas d'environ 70 cm (parfois plus) installés au pied de chaque vigne et qui assurent la verticalité et la stabilité des plants. Dans ce cadre, le bois, dur et imputrescible du robinier devient le candidat incontournable. Dans le Sauternais par exemple, la présence ancienne de l'activité viticole, pour l'essentiel en

appellation Sauternes à l'est du Ciron ou Graves à l'ouest (Budos et Landiras), a été à l'origine du développement de boisements dédiés à l'équipement de la vigne, carassons puis piquets. En effet, nous constatons que les boisements de pins ou d'autres feuillus sont le plus souvent localisés en dehors du vignoble. Les parcelles d'acacia en revanche, y sont pleinement intégrées, voire encadrées au milieu des parcelles de vignes, en « timbre-poste » témoignant d'un arbre paysan. Les superficies concernées sont variables ; dépassant rarement les 2 arpents, elles sont le plus souvent inférieures à 1 arpent (équivalent à 0,5 ha). On retrouve ainsi nettement ces plantations ciblées, encouragées par les viticulteurs et forestiers girondins : « Aussi, lorsque nous exploitons une propriété nouvelle, une de nos premières opérations consiste à nous créer un taillis de cet arbre précieux » (Du Puits de Maconex, 1850). Cet ancrage spatial dans les espaces d'entre-deux s'est construit à la faveur d'une demande croissante pour le bois de robinier (à la fois pour l'économie viticole et domestique de proximité). L'association sociospatiale de l'arbre au vignoble s'est renforcée avec la crise du phylloxéra.

Entre 1875 et 1933, la surface du vignoble bordelais est passée de 188 000 à 130 000 ha. Entretemps, les surfaces boisées se sont étendues ; friches et accrues forestières progressent aux dépens d'anciennes terres viticoles. Dans ce processus de reconquête, le robinier a émergé comme marqueur des dynamiques socio-écologiques en cours, profitant des espaces laissés vacants par la réorganisation des vignobles et diversifiant sa présence dans les paysages de la région. Surtout, le robinier a été largement recommandé pour le reboisement des parcelles viticoles.

Comme un écho, le congrès forestier international de 1913 fut l'occasion de rappeler que : « l'acacia est l'essence qui convient le mieux pour les pays très morcelés <sup>14</sup> », appelant à la constitution de bois de proximité pour les cultivateurs et vigneron. Ainsi, à l'échelle du département, la présence de l'espèce est, déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans un motif linéaire, à l'interstice du vignoble et du massif de pins maritimes, comme illustré par la carte datant de 1929 reproduite en figure 3.

## IV – Vicissitude d'un débouché histoire : de la spécialisation à la professionnalisation

Alors que les évolutions liées à l'espace viticole tendent à structurer la topographie du paysage comme le note Jean-Claude Martin (2006), les évolutions techniques et matérielles de la viticulture ont largement spécifié la trajectoire de l'espèce dans le Bordelais. Historiquement et jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans le Médoc par exemple, les vignes sont palissées à l'aide d'une latte de bois (souvent en pin gemmé ou traité au sulfate de cuivre), elle-même soutenue par des échelas en bois de châtaignier ou d'acacia. Pour ces échelas, l'acacia obtient progressivement la préférence des viticulteurs, de même que le pin gemmé remplace le peuplier et le saule pour la confection des lattes. Avec la montée en puissance de la métallurgie à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le fil de fer va progressivement se généraliser dans les vignobles et reconfigurer l'usage du bois dans les parcelles de vignes. Cette innovation technique va simplifier la conduite de la vigne qui se standardise. On observe alors un recul progressif des grands échelas et des lattes au profit des piquets, et du fil de fer.

Plusieurs viticulteurs en revendiquent l'initiative. Martin (2006) attribue son introduction dans le Bordelais à Marcel Richier, agronome et propriétaire du château d'Agassac à Ludon-Médoc à partir de 1841. Le château en revendique même de nos jours l'invention. Le botaniste et médecin François-André Michaux (1845) a contribué à la diffusion de cette technique de culture. Il dépose un brevet en 1844 et recommande d'ailleurs le soutien des fils sur des piquets d'acacia ou de châtaignier. L'argument premier de ce nouveau mode de culture est bien financier ; le palissage sur fil

de fer permet de réaliser des économies sur le long terme : sur les matériaux bois et la main d'œuvre, tout en facilitant le travail dans les vignobles. L'usage du fil de fer se diffuse progressivement dans le Bordelais à partir des années 1870. Si la culture de la vigne sur fil de fer réduit l'usage de la ressource ligneuse, en remplaçant les « fouillis d'échelas », elle ne dispense pas totalement des matériaux bois. L'emploi du robinier s'institutionnalise alors au point de devenir quasi systématique dans la région pour les « forts piquets » qui soutiennent les fils de fer à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette association historique a rendu l'arbre dépendant de l'activité viticole et tout particulièrement de l'usage piquet. Il a été de ce fait exposé à la concurrence des matériaux et des bois d'importation. Les piquets en fer sont venus concurrencer les piquets d'acacia à partir des années 1990. La présence d'encoches (ou crampons) par exemple permet de faciliter l'installation des fils de fer et donc le palissage des vignes. Aujourd'hui majoritaires dans d'autres vignobles français, les piquets métallisés ne se sont pas imposés dans le Bordelais tant l'association de la vigne et de l'arbre semble aller de soi. Un second élément explicatif se situe dans « l'image » du piquet en bois, associé par sa « noblesse » ou son esthétisme au prestige du vignoble bordelais. Ainsi, dans le Médoc comme dans le Sud-Gironde par exemple (fig. 4), les piquets restent dans une grande majorité en acacia (cette prévalence est moins marquée dans l'Entre-deux-Mers, même si les châteaux les plus prestigieux maintiennent des piquets bois). Surtout, la concurrence est venue des piquets de robinier importés d'Europe de l'Est à partir des années 1990. Avec la chute de l'Union soviétique, les bois des forêts hongroises notamment, puis bulgares, slovaques et roumaines, s'ouvrent aux marchés d'Europe de l'Ouest. Quelques transformateurs et négociants se lancent dans l'importation de piquets d'Europe de l'Est. Aujourd'hui, piquets locaux et piquets de l'Est constituent tous deux le marché, dans des proportions qu'il est difficile d'estimer. La ressource « locale » n'en reste pas moins activement recherchée. C'est ici l'une des raisons à la difficulté de fédérer une filière « robinier » : la permanence d'une économie « à part », où le bois destiné à la fabrication de piquets reste non seulement rémunérateur mais aussi assuré en termes de marché. « Dans le Sauternais, il y a une concurrence c'est-à-dire qu'il y a du monde qui achète de l'acacia, et ils se battent des fois pour les lots [...] la plupart des faiseurs de piquets ici ça tourne bien, il y a de la demande » (entretien, CRPF, 2021). En réaction à la concurrence d'autres matériaux et des bois d'importation l'activité de fabrication de piquet s'est concentrée et professionnalisée. La production pour l'usage et l'autoconsommation devient plus marginale. Les petites unités de transformation disparaissent progressivement et le nombre de « petits faiseurs »,

<sup>14</sup> Congrès forestier international tenu à Paris du 16 au 20 juin 1913 sous la présidence de M. Henry Defert, 1913, BnF département Sciences et techniques, 4-S-2893.



FIGURE 4 – Piquets d'acacia dans les parcelles de vigne, Médoc et Sauternais

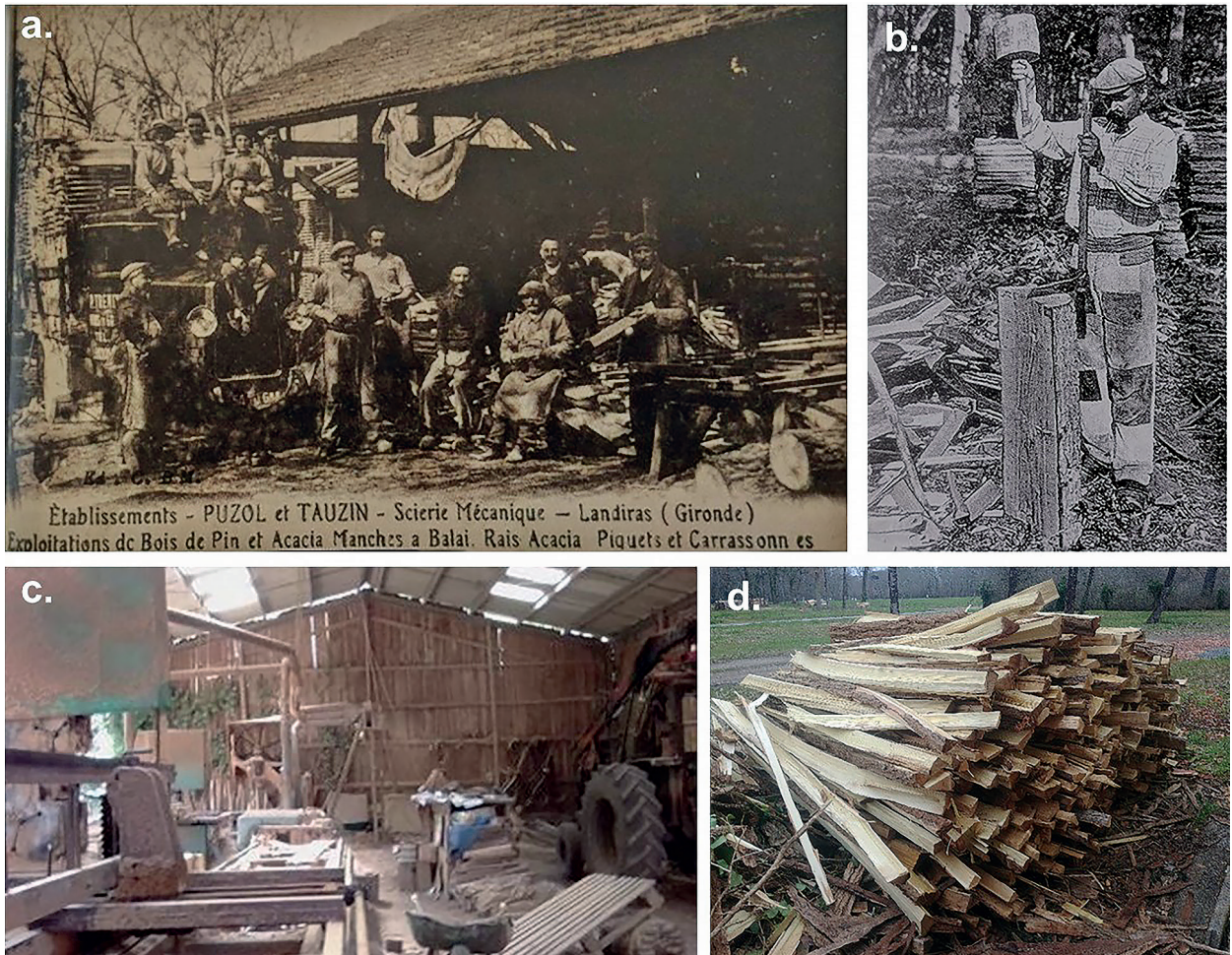
Source : Ginter

tout à la fois propriétaires, décroît. Quelques scieurs se spécialisent dans la transformation des piquets. Cette tendance d'ensemble est à mettre en parallèle de la standardisation et de la spécialisation de la gestion et de la transformation des produits de la forêt.

La mécanisation de la filière forêt bois a également permis d'augmenter les rendements, tout particulièrement dans la transformation du bois. Les piquets de robinier sont historiquement « fendus » à la main avec un objet tranchant, tel un couteur, après avoir été écorcés (fig. 5a). Le piquet est ensuite aiguisé ou époiné. Le piquet scié arrive dans les années 1990 et se généralise dans les années 2000. Les piquets sciés ont été présentés comme offrant un meilleur rendement et étant moins onéreux, le volume de bois nécessaire à leur fabrication étant moindre. Ces piquets sciés, standardisés, sont mieux adaptés à la mécanisation de l'activité viticole et peuvent par exemple être plantés par des machines aux pieds des vignes. Plus droits, plus uniformes, leur palettisation et leur stockage nécessite également moins d'espace. Ils sont en revanche moins durables <sup>15</sup>.

<sup>15</sup> Un piquet fendu permet quant à lui de suivre la courbe naturelle du bois (qu'on appelle fil ou fibre du bois). Il a ainsi l'avantage de préserver le fil du bois, créant moins d'ouverture vers les canaux de xylème pour l'eau et les champignons.

Dans l'ensemble, les enquêtés rencontrés et les sources consultées témoignent d'une activité de transformation répandue et réalisée par des petites unités de production jusque dans les années 1990. Un marché de proximité met alors en relation des propriétaires forestiers, des « petits faiseurs » de piquets, des scieries de taille modeste, et des viticulteurs de la région ; des profils qui souvent se croisent. La récolte, comme la transformation, maintient un caractère traditionnel. Aujourd'hui, il y a moins d'une dizaine de scieries professionnelles en Gironde qui produisent des piquets d'acacia. Pour autant, cette dynamique n'a pas totalement évincé les réseaux de commercialisation plus atomisés et informels ; « quand ils en demandent, on s'arrange entre nous » (propriétaire forestier, Uzeste, 2022). Le bouche à oreille et les réseaux d'interconnaissance jouent un rôle central. Quelques propriétaires forestiers ou viticulteurs fendent eux-mêmes des piquets qu'ils vendent aux voisins, ou même sur *Leboncoin*. Alors que les arrangements interpersonnels et certaines pratiques volontairement invisibilisées, notamment pour la commercialisation des bois, étaient monnaie courante, ce *business on the margin* est de plus en plus compliqué. Ce trait n'est pas spécifique au robinier mais concerne particulièrement l'espèce du fait de sa production atomisée et de son usage « artisanal », se refusant par moment à la rationalité économique moderne. « Les agriculteurs ont toujours une gestion très "cueillette" de leurs forêts, par rapport aux sylviculteurs qui ont des pratiques habituelles. Et le robinier, c'est une espèce qui marche un peu dans les deux situations »



**FIGURE 5** – « Petits faiseurs de piquet » d'hier et d'aujourd'hui

Source : a) et b) Association Landiras et son histoire, *Si Landiras m'était conté, balade au cœur d'un village d'Aquitaine*, 2001 ; c) et d) scierie artisanale et piquets fendus, Médoc, photographies de Ginter

(entretien, unité expérimentale de Pierroton, 2019). « Le robinier, si on remonte un peu en arrière, quelques dizaines d'années. Le robinier, c'est l'acacia. On le cultivait, oui, mais on le coupait nous-mêmes pour faire nos piquets, ça c'était les petits faiseurs » (entretien, forestier vigneron, Listrac, 2021).

La permanence d'une complémentarité du travail agricole et forestier s'observe dans la figure du vigneron propriétaire de bois de robinier ; profil répandu en particulier dans le Médoc et le Sauternais. La concentration de l'activité de transformation n'a pas non plus effacé la mémoire d'un arbre « paysan ». Les enquêtés rencontrés associent aisément l'acacia à des pratiques passées de leurs parents ou grands-parents. Vecteur de mémoire locale et familiale, l'acacia est parfois l'objet d'une transmission intergénérationnelle qui s'accom-

pagne de pratiques et savoir-faire, tout particulièrement en lien avec la vigne. Ce legs renvoie à une question d'identité et de lien au territoire, et traduit une forme de patrimonialisation de l'espèce. « Mon grand-père, il allait garder les moutons dans les acacias, il faisait des piquets [...], des charrettes, il faisait beaucoup de choses » (entretien, propriétaire forestier, Saint-Laurent Médoc, 2020). « Moi j'en ai toujours eus [des robiniers], même mon père a toujours fait des piquets de vigne » (entretien, scieur, Naujac-sur-Mer, 2019). À l'image de la forêt anti-monde (Marty, 2000), les observations menées témoignent en partie de pratiques spatiales échappant au contrôle de la puissance publique et à la pensée utilitariste, marginalement intégrées à la filière forêt bois, où une place importante est laissée à l'affectif.

## Conclusion

Depuis son introduction, l'arbre a été considéré comme un attribut de la mise en valeur du territoire à différentes échelles. D'abord prisé comme objet d'ornement et associé à la végétalisation de la ville de Bordeaux puis des communes suburbaines et de ses domaines viticoles, le robinier a ensuite été l'objet de redécouvertes et d'expérimentations impulsées par des agronomes, viticulteurs et hommes politiques de la région. Plébiscitée à des fins diverses, l'espèce a pleinement intégré l'économie de la région. En complément des données cartographiques à disposition, les archives et récits dépeignent une espèce du quotidien intégrée dans les paysages. Mais c'est surtout par son association au système viticole que l'arbre a conquis les paysages du bordelais. La promotion de l'espèce et l'institutionnalisation de sa culture doivent grandement à l'évolution de la viticulture dans le Bordelais. Le robinier y navigue au gré des dynamiques environnementales, des techniques, des vicissitudes socio-économiques mais aussi des interventions politiques à différentes échelles, au point de devenir un marqueur paysager des évolutions sociotechniques du système viticole bordelais. Si les espaces boisés sont devenus de plus en plus étrangers aux économies

locales suite à la dissociation qui s'est opérée tout au long du xix<sup>e</sup> siècle, l'acacia échappe en quelque sorte à cette dynamique, restant encastré au sein du système viticole bordelais, tout en s'adaptant aux transformations sociales et techniques qui ont profondément modifié les économies rurales et forestières.

La trajectoire de l'arbre analysée dans cet article a ainsi permis de mettre en évidence les héritages d'une association sociospatiale au vignoble et la permanence d'une espèce à part, mi-paysanne mi-forestière. Cette cohabitation est encore aujourd'hui marquée par des associations paysagères et une appropriation par l'usage qui éclaire l'autonomisation de l'arbre vis-à-vis de la filière forêt-bois régionale. Le piquet de vigne reste en effet le principal débouché du bois dans la région, au regret de certains acteurs du monde forestier qui voient dans le robinier une « essence d'avenir » qu'il conviendrait de valoriser à sa juste valeur. Pour autant, ces ambitions de développer une filière robinier structurée sur le territoire se heurtent à plusieurs difficultés ayant trait à la fois aux héritages de cette association à l'activité viticole, à la spécificité de la ressource et aux profils hétérogènes des propriétaires forestiers.

## Bibliographie

- ASSOCIATION LANDIRAS ET SON HISTOIRE, *Si Landiras m'était conté, balade au cœur d'un village d'Aquitaine*, Landiras, 2001.
- BALENT G. (dir.), *La forêt paysanne et l'aménagement de l'espace rural : biodiversité, paysages, produits*, Paris, INRA, 1996.
- BÉRIAC J.-P., « Les jardins des Bordelais au xviii<sup>e</sup> siècle » dans HIGOUNET Ch. (ed.), *Jardins et vergers : en Europe occidentale (viii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2020, p. 175-204.
- BRUN A., « La forêt dans l'économie rurale », *Économie rurale*, vol. 154, 1983, p. 66-71.
- CINOTTI Br. et NORMANDIN D., « Exploitants agricoles et propriété forestières : où est passé la "forêt paysanne" ? », *Revue forestière française*, vol. 54, n° 4, 2002, p. 311-328.
- CORNU P., « Déprise agraire et reboisement. Le cas des Cévennes (1860-1970) », *Histoire & Sociétés rurales*, vol. XX, 2003, p. 173-201.
- CORVOL A., *Forêt et vigne, bois et vin xvii<sup>e</sup>-xxe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- DEJEAN O., *Arcachon et ses environs*, Paris, Dentu, 1858.
- DESPLAT Chr., « Économie et société rurales en Aquitaine aux xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie & société*, vol. XVIII, n° 1, 1999, p. 133-156.
- DU PUIT DE MACONEX, *Guide du propriétaire de vigne*, Bordeaux, P. Chaumas, 1850.
- ERNST, *Itinéraires à Royan et à Arcachon, ou Bains de mer du bassin de Bordeaux*, Bordeaux, Chaumas, 1856.
- FÉRAL P.-L., « Jardins et parcs de Gascogne terrains d'essais et d'expériences (1750-1810) » dans HIGOUNET Ch. (dir.), *Jardins et vergers : en Europe occidentale (viii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2020, p. 261-267.
- GINTER Z. et HAUTDIDIER B., « The "gift of the new world": Retelling the trajectories of black Locust in France », *Journal of Historical Geography*, n° 78, 2022, p. 115-125.
- GUILLON E., *Les châteaux historiques et viticoles de la Gironde, avec la description des communes, la nature de leurs vins, la désignation des principaux crus*, t. III, Bordeaux, 1868.
- HINNEWINKEL J.-Cl., « Vignobles et géohistoire », *Sud-Ouest Européen*, n° 23, 2007, p. 5-16.
- JACOB-ROUSSEAU N., « Géohistoire/géo-histoire : quelles méthodes pour quel récit ? », *Géocarrefour*, vol. 84, n° 4, 2009, p. 211-216.
- LARRÈRE R. et NOUGARÈDE O., « La forêt dans l'histoire des systèmes agraires : de la dissociation à la réinsertion », *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, vol. XV, 1990, p. 11-38.

- MARTIN J.-Cl., « La création de paysages viticoles : une histoire de matériaux », *Sud-Ouest Européen*, vol. XXI, n° 1, 2006, p. 29-35.
- MARTY P., « Le côté obscur de l'espace. Pour une application du concept d'antimonde à la forêt privée », *L'Espace géographique*, t. XXIX, n° 2, 2000, p. 137-149.
- MICHAUX Fr.-A., *Échalas, pisseaux et lattes (Médoc) remplacés par des lignes de fil de fer mobiles... ou Nouvelle manière de soutenir les vignes des vignobles*, Paris, Bouchard-Huzard, 1845.
- NAUDIN Ch., « Le robinier et les abeilles », *Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique*, t. II, 1897, p. 420-421.
- PONTET J., « Regards sur la banlieue bordelaise au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie et société*, 1996, p. 405-415.
- POUSSOU J.-P., *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle. Croissance économique et attraction urbaine*, Paris, EHESS, coll. « Démographie et sociétés », 1983.
- PUYO J.-Y., « Avant-propos », *Sud-Ouest Européen*, n° 23, 2007, p. 1-3.
- RÉJALOT M., « Le vignoble de Bordeaux dans l'interface viticole atlantique du Sud-Ouest européen : un paradoxe identitaire », *Sud-Ouest Européen*, n° 36, 2013, p. 41-55.
- ROUDIÉ Ph., « Vous avez dit "château" ? Essai sur le succès sémantique d'un modèle viticole venu du Bordelais », *Annales de géographie*, vol. 109, n° 614, 2000, p. 415-425.
- SÉBILLOT P., *Le folk-Lore de la France. La faune et la flore*, Paris, Guilmoto, 1904.

### Fonds d'archive mobilisés

Archives départementales de la Gironde  
Aux archives départementales de la Gironde nous avons consulté les fonds des archives anciennes (avant 1790) et modernes (après cette date). Les séries et côtes sont indiquées ci-dessous.

### Fonds de l'Ancien Régime

- Série B  
Correspondances personnelles 7 B 1960 (1722-1789)  
Correspondance en provenance de Bordeaux : – 7 B 1772 (1736-1768)  
Sous-série 8 B Eaux et Forêts de Guyenne (1554-XVIII<sup>e</sup> siècle)

### Fonds modernes et contemporains

- Série F  
« L'Acacia sur les dunes », par A. Moussillac, ancien maire. – E DÉPOT 10125, 3 F 10 (1859)  
– Série Fi  
Cartes postales – Catalogue de la sous-série 4 Fi

- Atlas du département de la Gironde, 1888, 1 Fi 1046  
– Série J  
Fertilisation des Landes de Gascogne. – 1 J 52 (1865-1882)  
Études, notes et rapports abordant diverses questions relatives au gemmage (pins, pots, productivité), à l'exploitation de la forêt (reboisement, mise en valeur, etc.). – 36 J 160 (1943-1967)  
Défrichement et ensemencement des dunes (classement chronologique). – 6 J 75 (1584-1841)  
Études, notes et rapports abordant diverses questions relatives au gemmage (pins, pots, productivité), à l'exploitation de la forêt (reboisement, mise en valeur, etc.). – 36 J 160 (1943-1967)  
– Série M  
Syndicats professionnels – 1 M 622 (1885-1939)  
Incendies de forêts et divers. – 1 M 1018 (1896-1940)  
Arbres de la liberté. – 1 M 423 (1871-1885)  
Chambre d'agriculture de la Gironde – 7 M 29-43 (1924-1940)  
Fonds de la préfecture – 7 M 1-337 (1784-s.d.) notamment les côtes liées aux pépinières, ventes d'arbres et à l'enseignement agricole. Par exemple : « Établissement d'une pépinière départementale, à côté du jardin botanique », 7M93, (1812-1813) ; « Pépinière départementale » ; « Envoi de plants et de graines au jardin botanique et à la pépinière », 7M94 (1816-1817) ; « Vente d'arbres », 7M96, (1820-1873) ; écoles d'agriculture diverses du département de la Gironde – 7 M 119, WHITLOCK St., « La culture du commerce : la promenade et le jardin royal de Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, vol. 118, n° 254, 2006, p. 203-232.  
Eaux et forêts – 7 M 510-710 (an II-1941)  
Ameublement, ébénistes, fabricants de chaises, 10 M 140 (1881-1900)  
– Série P  
Cadastre et remembrement – Sous-série 3 P

### Presse ancienne

*Annonces, affiches et avis divers pour la ville de Bordeaux ; Gazette du commerce ; Journal d'agriculture et des arts, et feuille d'avis ; Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique ; Journal de Guienne ; Journal des viticulteurs & agriculteurs ; La France de Bordeaux et du Sud-Ouest ; La Gironde vinicole ; L'Agriculture nouvelle ; L'Agriculture comme source de richesse, comme garantie du repos social ; L'Ami du cultivateur : journal hebdomadaire agricole, industriel, commercial, littéraire, de faits divers & d'annonces ; La Petite Gironde.*